ACADEMIE DE PARIS

UNIVERSITE RENE DESCARTES - PARIS V

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE
CENTRE HENRI PIERON

RELATIONS INTERNATIONALES

http://www.univ-paris5.fr
rubrique : « international »,
puis : « visiter le site des relations internationales »

HTTP://WWW.PSYCHO.UNIV-PARIS5.FR

PROGRAMMES D'ECHANGES
MOBILITE INTERNATIONALE
CONVENTION

COORDINATEURS

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

Maria PEREIRA-FRADIN
Institut de Psychologie – Centre Henri Piéron
Programmes Mobilité ERASMUS – Free Mover
71, avenue Edouard Vaillant
92100 Boulogne-Billancourt Cedex
FRANCE
Téléphone : tel : 33 (0) 1 55 20 59 54 (de l'étranger)
01 55 20 59 54 (en France)
Fax : (+) 33 1 552 05776
E-mail : maria.pereira@univ-paris5.fr
erasmus@psycho.univ-paris5.fr

Todd LUBART
Institut de Psychologie – Centre Henri Piéron
Programmes Mobilité Internationale – CREPUQ – Convention LAVAL
71, avenue Edouard Vaillant
92100 Boulogne-Billancourt Cedex
FRANCE
Téléphone : (+) 33 1 552 05989 (de l'étranger)
01 55 20 59 89 (en France)
Fax : (+) 33 1 552 05776
E-mail : lubart@univ-paris5.fr

SECRETARIAT

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Sylvie STAEDEL
Institut de Psychologie – Centre Henri Piéron
Assistante programmes ERASMUS/Mobilité Internationale
71, avenue Edouard Vaillant
92100 Boulogne-Billancourt Cedex
FRANCE
Téléphone :(+) 33 1 552 05866 (de l'étranger)
01 55 20 58 66 (en France)
Fax : (+) 33 1 552 05776
E-mail : erasmus@psycho.univ-paris5.fr
sylvie.staedel@univ-paris5.fr

Pour se rendre à l'Institut de Psychologie – Centre Henri Piéron
Métro ligne 9, station Marcel Sembat

Siège de l'Université René Descartes – Paris 5
SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES
12, rue de l'Ecole de Médecine – 75006 Paris – Tél : 01 40 46 16 18 – E-Mail : sri@univ-paris5.fr
Métro lignes 4 ou 10, station Odéon

PROGRAMMES D'ECHANGES, mode d'emploi
POUR VENIR ETUDIER A L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

Sites web pour vous aider dans la préparation de votre séjour (bourses, logements…) :

www.egide.asso.fr	www.crous-paris.fr	www.europa.eu.int
www.education.gouv.fr	www.auf.org	www.esnparis.net
www.ac-paris.fr	http://iedu.free.fr	www.eurofil.fr.st
www.France.diplomatie.fr	www.socrates-leonardo.fr	www.atomeparis.com
www.eduparis.net	www.esn-france.org	www.adele.org
www.edufrance.fr	www.paris.fr/fr/education/vie_etudiante	www.club-international.org
http://www.etudiantdeparis.fr/info/00	http://www.interedu.com/	

Le programme de mobilité internationale dans le cadre d'un échange propose aux étudiants de suivre une partie de leurs cursus dans une université étrangère. La durée du séjour peut être de 1 à 2 semestres. Quatre types d'échanges :

- Europe : le programme ERASMUS – niveau LMD
- Québec : le programme CREPUQ – niveau LMD
- La Convention LAVAL – uniquement niveau licence S5 et S6
- Dans le monde : Mobilité internationale « free mover » dans une université étrangère sans partenariat

Pour bénéficier de ces programmes, il est impératif d'être inscrit dans son université d'origine. L'étudiant s'inscrit dans son université d'origine et règle normalement ses droits universitaires et ses droits de couverture sociale. Il est dispensé du paiement des droits d'inscription dans l'université d'accueil (excepté pour le programme « free mover »). Il suit dans cette université, un programme d'études établi avec le responsable pédagogique des échanges de son université d'origine et validé par le responsable pédagogique de l'université d'accueil.. La validation de tout ou partie de ce programme d'études entrera en ligne de compte pour l'obtention du diplôme de son université d'origine. **L'étudiant n'obtient pas de diplôme à l'Université Paris 5. Les cours du programme M2 Professionnel (M2P) ne sont pas ouverts aux étudiants en mobilité .**

Free Mover : acceptation par le responsable de formation de l'université d'accueil
- sur examen du dossier universitaire complet du candidat
- si bonne maîtrise de la langue française (attestation demandée)
- si contrat d'études de l'Université d'origine avec engagement sur la validation
- avec **règlement** des droits d'inscription dans l'université d'accueil **et** dans l'université d'origine **à la charge de l'étudiant candidat** pour un séjour au minimum égal à un semestre universitaire
- avec inscription universitaire sur la base de la signature d'une convention de stage de formation

BIEN PREPARER SON SEJOUR

APPRENDRE LE FRANÇAIS AVANT DE PARTIR

Une bonne connaissance de la langue française est indispensable à la réussite d'un séjour d'études ou de stage à Paris. L'Ambassade de France dans votre pays vous communiquera les adresses des centres d'enseignement dispensant localement des cours de français. Les Alliances françaises ou les instituts et centres culturels français proposent des cours de français de tous niveaux et préparent aux diplômes reconnus en France :

- Apprendre le français à « ASLC language school » : www.aslc-paris.org
- Centre International d'études Pédagogiques : www.ciep.fr
- Alliance française : www.alliancefr.org
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris : www.fda.ccip.fr
- Ministère des Affaires étrangères : www.diplomatie.gouv.fr/annuaire

Dans tous les cas, votre inscription dans une université française dépend de votre résultat au Test de Connaissance du Français (TCF : 500 points, niveau 4) ou au Test d'Evaluation de Français (TEF : 600 points, niveau 4) ou B2 du référentiel européen.

LA LISTE DES DOCUMENTS INDISPENSABLES ET OBLIGATOIRES

Tout étudiant étranger doit se munir de tous les documents cités ci-dessous. Ils sont indispensables pour accomplir des démarches telles que l'inscription à l'université, la location d'un logement, l'ouverture d'un compte bancaire,…

- Si vous êtes étudiants ERASMUS et ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen et de la Confédération Helvétique :

• la carte d'identité ou le passeport en cours de validité
• L'attestation de couverture sociale ou assurance santé : Carte Européenne d'Assurance Maladie pour les étudiants de l'Union Européenne, de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège
• **OBLIGATOIRE** : **Vous devez souscrire à une assurance complémentaire qui vous couvre en termes de responsabilité civile, maladie et rapatriement, même si vous bénéficiez d'une couverture par la Sécurité Sociale.**
• Des photos d'identité en noir et blanc (en prévoir au moins dix)
• La carte d'étudiant, délivrée par votre université pour l'année de mobilité
• Le contrat étudiant et le contrat pédagogique (plan d'études) signés de votre université
• L'attestation d'acceptation préalable délivrée par l'Institut de Psychologie
• Le résultat au test de langue française
• Le certificat de vaccinations (carnet de santé)
• Le certificat de naissance traduit en français

- Pour tous les autres étudiants :
• La carte d'identité ou le passeport en cours de validité
• Le titre de séjour portant la mention « étudiant »
• Des photos d'identité
• Un certificat de mariage (si besoin)
• Une attestation de couverture sociale ou assurance santé
• **OBLIGATOIRE** : **Vous devez souscrire à une assurance complémentaire qui vous couvre en termes de responsabilité civile, maladie et rapatriement, même si vous bénéficiez d'une couverture par la Sécurité Sociale.**
• Un justificatif de domicile à Paris
• La carte d'étudiant, délivrée par votre université pour l'année de mobilité
• Le contrat étudiant et le contrat pédagogique (plan d'études) signés de votre université
• L'attestation d'acceptation préalable délivrée l'Institut de Psychologie
• Le résultat au test de langue française
• Le certificat de vaccinations (carnet de santé)
• Le certificat de naissance traduit en français

Il est rappelé que les étudiants non ressortissants de l'UE ne pourront s'inscrire à l'Université René Descartes que s'ils peuvent fournir la preuve d'une assurance en responsabilité civile et d'une assurance rapatriement.

OBTENIR SON VISA

Conditions d'entrée :

Un visa long séjour « étudiant » et/ou un passeport en cours de validité sont obligatoires pour l'admission sur le territoire français. Il faut donc les obtenir avant votre départ.
Le visa vous autorise à entrer sur le territoire français tandis que la carte de séjour (ou titre de séjour) vous donne droit d'y séjourner. Dès votre arrivée en France, il vous faudra donc effectuer les démarches en vue de l'obtention de votre titre de séjour.

• **Seuls sont dispensés de passeport,** sur présentation de leur carte d'identité :
- les ressortissants de l'Union Européenne
- les ressortissants de la Suisse et du Lichtenstein
- les ressortissants de la Principautés d'Andorre et de Monaco

• **Seuls sont dispensés de la titre de séjour,** les ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen et de la Confédération Helvétique

• **Seuls sont dispensés de visa,** les ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Confédération Hélvétique, d'Andorre, de Monaco, du Vatican et de Saint-Marin.
Les titulaires de passeports diplomatiques peuvent également être dispensés de visa long séjour, à condition de présenter une lettre d'introduction du Ministère des Affaires étrangères de leur pays d'origine.

A chaque type de séjour,son visa :

Attention , ne partez pas à Paris avec un simple visa touristique. Il vous serait impossible de le transformer en visa long séjour "étudiant"après votre arrivée en France. Vous seriez alors obligé(e)de quitter la France à l 'expiration de votre visa touristique.

Le visa long séjour "étudiant"de 3 à 12 mois :
Si vous venez poursuivre des études supérieures à Paris pendant plus de trois mois, vous devez demander un visa long séjour "étudiant".Ce visa vous permettra d 'obtenir une carte de séjour "étudiant"à votre arrivée à Paris.
La durée de validité de ce visa est d 'un an. Vous pourrez, si nécessaire, bénéficier d 'un renouvellement automatique après la première année de votre séjour d 'études, sous réserve de produire les justificatifs exigés (les mêmes que pour la première demande).

Le visa court séjour "étudiants-concours"valable de 0 à 3 mois :
Si l 'inscription à Paris 5 est subordonnée à la réussite d 'un entretien, d 'un examen, d 'un concours d 'entrée ou d 'une courte formation préalable à l 'admission, vous devez demander un visa court séjour "étudiants-concours".Ce visa est valable pendant 90 jours, maximum.
En cas de succès et d 'admission définitive dans l 'établissement, vous pourrez demander directement la carte de séjour "étudiant"auprès de la préfecture, sans avoir à revenir dans votre pays d'origine pour obtenir un visa long séjour.

Le visa de séjour "temporaire"étudiant de 3 à 6 mois maximum :
Si votre séjour d 'études est compris entre 3 et 6 mois, vous pouvez solliciter ce visa qui permet de séjourner en France sans avoir à obtenir la carte de séjour "étudiant". Toutefois, ce type de visa ne permet pas de travailler et de solliciter une autorisation provisoire de travail.
Attention,ce visa ne peut jamais être prolongé ou transformé en visa long séjour "étudiant".Par conséquent, si vous souhaitez prolonger votre séjour et poursuivre vos études en France, vous n 'aurez d 'autre solution que de retourner dans votre pays pour y demander un visa long séjour.

Pour plus d'informations
• **Ministère des Affaires étrangères :** www.france.diplomatie.gouv.fr/venir/visas/index.html
• **Edufrance** : www.edufrance.fr/fr/a-etudier/etudes05-1.htm
• **Egide** : www.egide.asso.fr/fr/guide/preparer/demarches/avant.jhtml
• **CNOUS :** www.cnous.fr/etrangers/orientation/visa.htm

Bureau des étudiants de l'Université :

- *Division des études et de la vie universitaire*
  Bureau des étudiants étrangers – Aile droite Portes A 3 et A 4
  12, rue de l'École de Médecine
  75006 Paris - Tél : 01 40 46 17 50

***Prévoir les documents suivants** : pièce d'identité, justificatif de domicile français (facture d'électricité par exemple), justificatif de ressources et attestation de couverture sociale.*

LES CONDITIONS DE CANDIDATURES A L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

DOSSIERS DE CANDIDATURES

- FORMULAIRE D'INSCRIPTION et NTRAT D'ETUDES

Le formulaire d 'inscription et contrat d'études doivent être complétés, signés et tamponnés par l'université d'origine. Ces documents doivent être envoyés au Bureau des Relations Internationales de l'Institut de Psychologie.
•pour les étudiants du 1er semestre ou l'année académique : avant le 30 avril
•pour les étudiants du 2ème semestre : avant le 1er novembre
Les dossiers incomplets ou envoyés à notre service par fax ne pourront être acceptés.
Ils doivent être envoyés au Bureau des Relations Internationales de l'Institut de Psychologie.
Ils doivent se composer obligatoirement des documents suivants :

- Le formulaire de candidature et le contrat d'études signé de l'université d'origine

Le résultat au test de connaissance du français (TCF, TEF, DALF ou DELF) OBLIGATOIRE

- Une lettre de motivation
- Copie de la carte d'étudiant de l'année en cours
- Copie de la carte d'identité ou passeport
- Justificatif des ressources dont vous disposez pour vivre en France (ce peut être une attestation de votre banque ou une attestation de votre université précisant que vous percevez une bourse).
- Copie de l'attestation de couverture sociale ou assurance santé : Carte européenne d'assurance maladie pour les étudiants de l'Union Européenne, Islande, Lichtenstein et Norvège

OBLIGATOIRE : **Vous devez souscrire à une assurance complémentaire qui vous couvre en termes de responsabilité civile, maladie et rapatriement, même si vous bénéficiez d'une couverture par la Sécurité Sociale.**
Si votre dossier comporte tous ces documents au complet, votre contrat d'études est soumis à l'approbation du responsable pédagogique à l'Institut de Psychologie. Si l'avis est favorable, vous recevrez en retour, votre contrat d'études signé du responsable pédagogique et une attestation d'acceptation préalable de l'Institut de Psychologie.

ARRIVEE DES ETUDIANTS – ACCUEIL ET FORMALITES

Il est conseillé aux étudiants d'arriver à Paris au moins deux semaines avant le début de l'année académique (ou du semestre).
A leur arrivée, les étudiants doivent se présenter au bureau des relations internationales de l'Institut de Psychologie munis des documents cités plus haut **(voir « liste des documents indispensables et obligatoires »)**. Ensuite, ils pourront faire l'inscription administrative à l'Institut de Psychologie et obtenir leur carte d'étudiant et un certificat de scolarité au siège de l'Université Paris 5.

*** Inscription administrative : au Service de la Scolarité de l'Institut de Psychologie à Boulogne** ou au bureau des relations internationales de l'Institut de Psychologie fin août/début septembre
**** Inscription pédagogique : Vous n'avez pas d'inscription pédagogique. Vous devez vous présenter à l'enseignant au début de chaque premier cours choisi, (votre nom, le nombre de semestres et le programme d'échange)***
Les enseignements débutent mi-septembre en fonction de l'année d'étude.

IMPORTANT : Selon leurs besoins pédagogiques, les étudiants en programmes d'échanges peuvent suivre un programme d'études composé « à la carte » de cours proposés en LMD. Attention : les enseignements de M2 Professionnel ne sont pas autorisés aux étudiants en mobilité internationale. L'Institut de Psychologie ne propose pas de stages aux étudiants en mobilité internationale.

VALIDATION DES ETUDES ET MODALITES DES EXAMENS :

A la fin de chaque semestre, deux sessions d'examen vous sont proposées. Elles se déroulent dans la continuité l'une de l'autre. La plupart des enseignements sont validés par des épreuves écrites anonymes. Pour certains enseignements, l'examen final est précédé d'une ou deux épreuves en cours de semestre (contrôle continu) ;

Les enseignements suivis à l'Institut de Psychologie-Paris 5 par les étudiants en mobilité internationale, et agréés par leur université d'origine, sont considérés comme des enseignements obligatoires et doivent être validés par les modalités de contrôle des connaissances prévues dans ce cadre. En raison de la flexibilité imposée par la recherche de proximité entre enseignements de l'université d'accueil et de l'université d'origine, il peut y avoir incompatibilité d'horaires d'examens. Dans ce cas uniquement, et à la demande de l'étudiant, les situations individuelles seront examinées par le bureau des relations internationales de l'Institut de Psychologie qui recherchera, en accord avec les enseignants concernés, la meilleure solution possible.

Examens écrits : La période d'examens est sur 1 ou 2 semaines.
Les examens se déroulent dans les locaux de l'Institut de Psychologie courant janvier pour le 1er semestre, mai/juin pour le 2ème semestre. La durée de chaque épreuve est de 2 h ou 3 h et elles doivent être rédigées en langue française.
L'utilisation d'un dictionnaire de langue française/langue étrangère est autorisée pour les étudiants ERASMUS (pour la plupart des examens aucun autre document n'est autorisé).

En ce qui concerne les TER (mémoire), l'étudiant doit rédiger un rapport de recherche.
Le Bureau des Relations Internationales de l'Institut de Psychologie établit un relevé de notes avec les crédits ECTS correspondants selon le système commun de crédits.

ECHELLE DE NOTATION ECTS

Note ECTS	Note sur 20	Note sur 30	Note sur 40	Définition
A	**16 ou plus**	**24 ou plus**	**32 ou plus**	**EXCELLENT : résultat remarquable, avec seulement quelques insuffisances mineures**
B	**14-15**	**21-23**	**28-31**	**TRES BIEN : résultat supérieur à la moyenne, malgré un certain nombre d'insuffisances**
C	**12-13**	**18-20**	**24-27**	**BIEN : travail généralement bon, malgré un certain nombre d'insuffisances notables**
D	**11**	**16-17**	**21-23**	**SATISFAISANT : travail honnête, mais comportant des lacunes importantes**
E	**10**	**15**	**20**	**PASSABLE : le résultat satisfait aux critères minimaux**
FX	**8-9**	**12-14**	**16-19**	**INSUFFISANT : un travail supplémentaire est nécessaire pour l'octroi d'un crédit**
F	**7 ou moins**	**11 ou moins**	**15 ou moins**	**ECHEC : un travail supplémentaire considérable est nécessaire**

PERIODE d'ACCUEIL des ETUDIANTS à PARIS

Afin de faciliter leur séjour, leur compréhension de la langue et de la civilisation française, ainsi que leur permettre de mieux réussir leurs études à Paris, les Universités René Descartes-Paris 5, Paris 1-Panthéon-Sorbonne et Paris 7-Denis Diderot organisent en commun des périodes d'accueil pour les étudiants en programmes d'échanges sur 3 sessions. Pour le semestre d'automne (1er semestre) la période d'accueil qui vous concerne est celle qui a lieu avant la rentrée universitaire de mi-septembre dans la 1ère quinzaine du mois de septembre, pour le semestre d'hiver (2ème semestre) la période qui vous concerne sera celle qui aura lieu avant la rentrée universitaire de fin janvier.
La participation est libre mais l'inscription est obligatoire entre 15 mai et le 15 juin. L'inscription se fait en ligne par formulaire accessible par les sites Web des 3 universités :
http://www.univ-paris5.fr
www.univ-paris1.fr
www.sigu7.jussieu.fr

HEBERGEMENT

Vous devez vous en préoccuper le plus tôt possible et dès votre candidature acceptée par les 2 universités.
L'Université ne peut garantir de logement, l'étudiant doit le trouver seul.
Toutefois l'Université Paris 5 propose **un nombre limité de logements étudiants** dans des résidences universitaires :
La demande de logement doit être envoyée directement au Service des Relations Internationales de l'Université Paris 5, 12, rue de l'Ecole de Médecine-75006-Paris-France.
Veuillez noter que :

- Sont prioritaires les étudiants qui rendront les formulaires de logement (sur le site de l'Université : www.univ-paris5.fr) dûment complété **avant le 1er juin** de l'année en cours
- **Les dates d'occupation du logement indiquées sur le formulaire ne seront pas modifiables**
- L'attribution du logement vous sera expressément signifiée avant la mi-juin.
- Même si le dossier parvient à temps, il se peut que votre demande soit refusée
- Dans le cas d'un refus vous trouverez des informations dans le guide d'accueil des étudiants étrangers à l'adresse suivante : http://yoda.univ-paris5.fr/WebP5_Fichiers/Etudier_P5_Français.pdf

Si la réponse est positive, l'étudiant devra :

- **Confirmer sa réservation avant le 30 juin** (toute confirmation parvenue après cette date ne sera pas retenue)
- **Joindre** à son courrier de confirmation la copie de l'attestation d'admission préalable à l'Université Paris 5 ou le contrat ERASMUS
- Dès son arrivée, se présenter au service des relations internationales (12, rue de l'Ecole de Médecine-75006-Paris) qui lui indiquera **les formalités avant d'intégrer son logement**

Dans chaque composante, le bureau des relations internationales pourra vous aider dans votre recherche, en vous fournissant adresses et informations pratiques. www.esnparis.net vous propose différentes ressources pour vous loger.
En fonction de votre budget, de la durée de votre séjour et de vos exigences, **différents types de logements sont envisageables :**

HEBERGEMENT PROVISOIRE

- **CROUS.** (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires)
  39, avenue Georges Bernanos - 75231 PARIS Cedex 05
  Métro Port-Royal
  Tél : 01 40 51 36 99 ou par Minitel 3615 CROUS ; www.crous-paris.fr/logement/

Si vous n'avez rien prévu avant votre arrivée, vous pouvez recourir à un hébergement temporaire auprès de maisons de jeunes ou d'auberges de jeunesse dans l'attente d'un logement définitif.

- Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ)
  27, rue Pajol
  75018 PARIS - Tél : 01 44 89 87 27

- F.I.A.P.
  30, rue Cabanis
  75014 PARIS – Tél: 01 43 13 17 00 – e-mail : fiapadmi@fiap.asso.fr

Il faut compter environ entre 20 et 40 € par nuit avec petit déjeuner pour un maximum de 8 nuits.
Vous pouvez également envisager de louer une chambre d'hôtel, mais c'est une solution onéreuse. Le CROUS communique une liste d'hôtels aux prix abordables.

HEBERGEMENT DEFINITIF

1) Les Résidences ou cités universitaires gérées par le CROUS de Paris

Compte tenu des capacités d'accueil, priorité est donnée :
- aux étudiants étrangers dont toute la famille réside en France depuis au moins deux ans, aux boursiers du gouvernement français (BGF) ou des gouvernements étrangers dont la bourse est gérée par le CROUS (BGE/BFA) pour la première année d'études en France. Vous devez vous adresser à la cellule d'accueil international du CROUS : http://dse.ac-paris.fr , elle doit être renouvelée tous les ans.
- aux étudiants étrangers en mobilité dans le cadre des échanges universitaires internationaux.

Vous devez vous adresser à votre université d'origine.
Prix des loyers : Comptez entre 140€ et 190€/mois pour une chambre simple à Paris intra-muros et entre 270 et 390€/mois pour un studio.
Renseignements :

- CROUS 39, avenue G. Bernanos – 75005 Paris – Tél. 01 40 51 55 55.
  www.crous-paris.fr (inscriptions entre le 15 janvier et le 30 avril).
- l'Ambassade de France de votre pays afin de retirer un dossier de candidature au mois de janvier précédant la venue à Paris

2) La Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP)

La Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) :
19, bd Jourdan - 75014 Paris
Tél. : 01.44.16.64.48 - Fax : 01.44.16.64.03
www.ciup.fr/hebergement/
www.ciup.fr/services/relaissocial/index.htm
Accès : RER(B) - Cité Universitaire.
La C.I.U.P. n'est pas gérée par le C.R.O.U.S. Elle se compose de 37 « maisons » accueillant au total près de 5.500 étudiants (de moins de 30 ans et ayant au moins un niveau universitaire de second cycle) ainsi que des stagiaires et des post-doctorants.
Loyer mensuel : entre 280 et 400 € pour une chambre simple

3) Les résidences étudiantes privées

Si vous n'avez rien trouvé en cité U ou sur le campus de la Cité Internationale, pensez aux résidences étudiantes privées. Vous y trouverez des studios meublés et équipés, avec des espaces collectifs –cafétéria, salle de réunion, laverie. Loyer : il varie entre 600 et 680 € par mois.

Liste des résidences étudiantes à Paris et banlieue : www.adele.org/listeresidence/
Egide : Les résidences étudiantes : www.egide.asso.fr/fr/guide/vivre/loger/residetu/

4) Les foyers

En raison de l'importance de la demande, postulez au moins six mois avant votre arrivée à Paris.
Loyer : Il varie entre 150 et 600 € pour une chambre simple.
Liste des foyers à Paris :www.adele.org/listeresidence/

5) Les locations privées et collocations

Les offres sont rares, et les loyers élevés. Deux solutions: passer par une agence immobilière ou contacter directement un propriétaire.
A noter : les agences demandent des frais généralement élevés (un mois de loyer).
Loyer : Variable en fonction des quartiers, il oscille entre 300 € pour une petite chambre et 700 € pour un deux pièces de 40 m².

6) Dans une famille française

Contre un loyer variable – allant de 600 à 1000 € mensuels selon les formules- ou quelques heures de baby sitting, vous pourrez loger dans une famille qui assure la plupart du temps le petit-déjeuner et le dîner.
Plus adapté aux courts séjours, le logement en famille vous offrira une indépendance limitée, mais il vous permettra de vous familiariser avec le mode de vie et la culture française.
Information sur le logement chez l'habitant : www.egide.asso.fr/fr/guide/vivre/loger/autreslogt/
Jeune entreprise parisienne qui prend en charge l'organisation de l'hébergement d'étudiants au sein de familles à Paris : www.atomeparis.com, Association à Boulogne-Billancourt ; http://www.asso-bb.net/aiu

7) Hôtels et résidences hôtelières

Solution provisoire et chère : une nuit vous coûtera près de 50 €.
Hôtels et résidences hôtelières : liste et adresses : www.paris-touristoffice.com/

8) Auberges de jeunesses

Autre solution de replis : les dortoirs des auberges de jeunesse. Idéal pour un court séjour ou pour une solution de dépannage, il vous en coûtera environ 20 € par nuit.
Rubrique sur l'hébergement temporaire : auberges de jeunesses : admin-jeunes.paris.fr/jeunes/
FUAJ - Fédération unie des auberges de jeunesse : www.fuaj.org/fra/auberges/auberges_paris.asp

L'AIDE AU LOGEMENT

Vous pouvez bénéficier d'une aide au logement attribuée et versée par les Caisses d'Allocations familiales (CAF), à condition de produire le contrat de location de votre logement.
Vous pouvez retirer ou remplir en ligne votre demande d'aide au logement étudiant sur le site de la CAF.
Descriptions, conditions et formulaires de demande d'aides au logement : www.caf.fr

LES BOURSES

L'aide pour les étudiants Européens :
Dans le cadre des accords conclu entre universités, les étudiants ressortissants des pays de l'Union Européenne peuvent bénéficier d'une aide financière pour poursuivre leurs études dans un pays européen. Renseignements dans votre université d'origine.
Les bourses du gouvernement :
Les étudiants étrangers hors Union Européenne, peuvent solliciter l'attribution d'une bourse du gouvernement français ou d'un gouvernement étranger. Celle-ci relève de la décision, soit du service culturel de l'Ambassade de France du pays d'origine, soit des autorités gouvernementales compétentes du pays.
En règle générale, les bourses du gouvernement français sont attribuées aux étudiants en 3°cycle.

VOTRE PROTECTION SOCIALE ET SANTE

La Sécurité sociale
Le régime français de Sécurité sociale étudiant offre une couverture sociale de base :elle ne donne droit qu 'au remboursement d'une partie (70%)des frais médicaux (médecin, dentiste, médicaments, hospitalisation,…).Il est donc conseillé de souscrire une mutuelle complémentaire. Facultative mais vivement recommandée, elle complète les remboursements de la Sécurité sociale (30%).
Si vous avez plus de 28 ans et ne bénéficiez pas du régime de Sécurité sociale étudiant, vous devez souscrire une couverture Maladie Universelle (CMU)auprès du centre d 'assurance maladie le plus proche de votre domicile.

- Pour les étudiants de l'Espace Economique Européen (EEE) :
La Carte Européenne d'Assurance Maladie (délivrée par la Caisse de protection sociale du pays d'origine) vous dispensent d'une adhésion au régime français et permettent le remboursement d'une bonne partie des frais médicaux engagés en France.

- Pour les étudiants d'un pays hors EEE :
Vous devez vous affilier au régime français de la Sécurité Sociale (180 €)
- Pour les étudiants québécois :
Vous devez être en possession du formulaire SE401Q106

Il est en outre demandé à tout étudiant en mobilité de souscrire une assurance en responsabilité civile et rapatriement (possible auprès des caisses des mutuelles)

Pour plus d'informations
• Egide-Principe de couverture sociale : www.egide.asso.fr/fr/guide/vivre/soigner/principes.jhtml
• Cité Internationale Universitaire de Paris-Protection sociale des étudiants en France :
www.ciup.fr/servioces/relaissocial/protection.htm

Quelques adresses :
- Service Prévoyance de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la Sécurité sociale – Division des Régimes Spéciaux – Service Etudiants – 173, rue de Bercy – 75012 Paris –
Tél : 01 40 19 55 45 – Métro : Gare de Lyon ou Bercy.

- S.M.E.R.E.P. 54, bd Saint-Michel – 75006 Paris –
Tél : 01 56 54 36 34 – RER : Luxembourg – Métro : Cluny et
3, rue Lacépède – 75005 Paris – Métro : Monge.

- La Mutuelle des Etudiants (L.M.D.E.) – 137, boulevard Saint-Michel – 75005 Paris –
Tél : 01 40 92 54 92 – RER : Port Royal – Autobus : 38, 83, 91 .

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Trois documents indispensables :

- Passeport
- Carte de séjour
- Justificatif de domicile

Après l'ouverture de votre compte, vous disposerez d'un chéquier et/ou d'une carte bancaire. Les chéquiers sont le plus souvent gratuits ; en revanche, la carte bancaire est facturée entre 15 et 40 euros par an, selon les banques et le type de carte.

Pour plus d'informations :
• **EduFrance,** rubrique « Votre argent en France » : www.edufrance.fr/fr/a-etudier/sejour01-5.htm
• **Egide:** www.egide.asso.fr/fr/guide/vivre/argent/

Le Crédit mutuel :
Le Crédit Municipal de Paris, s'est engagé à faciliter les démarches pour l'ouverture d'un compte bancaire. Il vous suffit de vous présenter à l'un des guichets, muni de :
- votre passeport en règle,
- l'attestation de votre inscription dans une université ou établissement supérieur parisien(ne)
- une carte de séjour ou un justificatif de domicile « fixe » (que vous pouvez présenter ultérieurement).

Crédit Municipal de Paris - 55, rue des Francs Bourgeois -75004 PARIS www.creditmunicipal.fr/bienvenue.htm

LE CENTRE TECHNIQUE DE LANGUE

Le Centre Technique de Langue de l'Université Paris 5 propose des stages intensifs de langue française/langue étrangère (FLE) et des cours adaptés, aux étudiants participants à programme de d'échanges internationaux dès leur arrivée : Centre Technique de langue (CTL) – 45, rue des Saints Pères – 75006 – Paris – Tél : 01 42 86 33 25 www.ctl.univ-paris5.fr ; contact@ctl.univ-paris5.fr

RESTAURATION

Les « resto U » ou de « RU » sont les restaurants universitaires gérés par les CROUS. Les RU ont l'avantage de servir un repas équilibré à prix réduit. La carte d'étudiant permet l'accès à tous les RU. Les tickets sont en vente dans les CROUS ou directement aux guichets des restaurants. Certains de ces restaurants sont ouverts le soir, les week-end et pendant les vacances universitaires.

Ticket étudiant (carte d'étudiant ou carte Franco-Allemande) : 2,60 €
Ticket Jeune (carte internationale d'étudiant) : 4,50€
Ticket pour invité de passage : 5 €

Vous trouverez les adresses, la présentation, les prix et les descriptifs de chaque resto U de Paris sur le site internet du CROUS de Paris : www.crous-paris.fr/restauration/index.asp?
A l'Institut de Psychologie se trouve le RU « Le Lagon Bleu ». Les tickets sont vendus au guichet dans le hall d'accueil entre 11h30 et 14h. Le RU est ouvert de 11h30 à 14h pour le restaurant et de 9h à 16h pour la cafétéria.

VOTRE BUDGET

Pour vivre correctement à Paris, vous devez prévoir un budget mensuel d'environ 800 €
- Logement :
  - Pour un premier logement provisoire, compter 180 € par semaine.
  - En cité universitaire : un minimum de 130 € par mois, en sachant que le prix varie selon le type de logement.
  - En location : de 400 à 500 € pour un studio.

Pour une location, prévoir également la somme de deux loyers pour le dépôt de garantie.
- Couverture sociale : le minimum à acquitter pour bénéficier de la Sécurité sociale française s'élève à environ 180 € par an.
- Nourriture : 200 à 250 € / mois
- Transports en commun : 50,60 € / mois
- Loisirs : 85 €
- Divers : 60 €

SE DEPLACER DANS PARIS ET LA BANLIEUE

Vous pouvez utiliser le métro, simple et rapide, le R.E.R et le bus, plus complexe d'utilisation mais qui permet de se repérer dans les différents quartiers de Paris.
En général, les métros commencent à fonctionner à partir de 5h 30 jusqu'à 00h 45 (selon les lignes).
Pour emprunter les transports en commun du réseau R.A.T.P, vous pouvez utiliser :
• un ticket à l'unité : (1,50 €)
• un carnet de 10 tickets : (10,50 €)
• la carte orange : (50,60 €) les 2 zones (voir plan de métro). Selon le lieu d'hébergement vous pouvez avoir besoin d'une carte orange de plus de 2 zones (voir plan de métro).

• la carte Imagine « R » . Ce titre de transport s'adresse aux étudiants de moins de 26 ans et permet de voyager sur tous les transports d'Ile-de-France (métro, Bus, Train et RER). L'abonnement à cette carte a une durée de validité d'un an quelle que soit sa date de création. Vous pouvez choisir de débuter l'abonnement au 1/09, 1/10, 1/11, 1/12/2002 ou 1/01/2003.

Pour en savoir plus sur ces titres de transport qui s'achètent principalement dans les stations de métro consulter le site suivant : www.imagine-r.com

COMMUNIQUER

Des cartes téléphoniques de 50 ou de 120 unités sont vendues dans les bureaux de poste et les bureaux de tabac, les guichets de la RATP.

Pour appeler l'étranger, composer le 00 suivi de l'indicatif du pays.

A l'Institut de Psychologie, il existe la possibilité de consulter le courrier électronique et de naviguer sur Internet. Se renseigner sur place.

Lors de votre inscription, l'Université mettra à votre disposition un e.mail personnel : prénom.nom@etu.univ-paris5.fr, et un accès au portail étudiant avec toutes sortes d'informations vous concernant.

Il existe à Paris des « cyber – cafés », payants, dans lesquels vous pouvez obtenir une adresse électronique et « surfer sur le Web ».

AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES

La plupart des services communs de l'Université se trouvent au

Siège de l'Université René Descartes – Paris 5
12, rue de l'École de Médecine
75270 Paris cedex 06.
☎ 01 40 46 16 16 - Minitel : 36 15 PARIS5
http // www.univ-paris5.fr

LES POINTS D'INFORMATIONS

- Un bureau d'accueil Vie étudiante accueille les étudiants pour toute information relative aux aides financières, aides à la mobilité, aides aux projets étudiants, aux étudiants étrangers, aux jobs étudiants, vie culturelle

au siège de l'université / Division des Etudes et de la Vie Universitaire – Bureau A3
Tél. : 01 40 46 17 04, 05, 06 ou 39 ou 50
ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h à 16h30

- Un point d'informations accueille les étudiants de 3e cycle

au siège de l'université / Division des Etudes et de la Vie Universitaire – Bureau A20
Tél. : 01 40 46 17 74
ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Nous avons rassemblé les principales informations dans les 6 chapitres suivants :

1) **Services sociaux**
2) **Accueil des étudiants handicapés**
3) **Médecine préventive et Centres de soins**
4) **Sécurité sociale et allocations familiales**
5) **Les stages**
6) **Activités sportives**

1) Services sociaux

CSE - La commission sociale d'établissement contribue, avec le conseil des études et de la vie universitaire (CEVU), à la mise en œuvre de la politique sociale en faveur des étudiants. Elle a pour principal rôle la gestion du fonds d'amélioration des conditions de la vie étudiante (FAVE). Ce fonds est destiné à financer prioritairement :

- l'accueil et l'insertion des étudiants handicapés ;
- les aides à la mobilité (programmes européens, stages hospitaliers, stages d'études...) ;
- les projets individuels et collectifs ;
- les aides individuelles à caractère social ;
- l'amélioration des locaux.

Les correspondants de la CSE

- pour les interventions à caractère social : assistante sociale des étudiants
  12, rue de l'École de Médecine - 75006 Paris, ☎ 01 40 46 19 20
- pour les aides à la mobilité : Division de la scolarité et des études (DES, aile droite, A25)
  12, rue de l'École de Médecine - 75006 Paris, ☎ 01 40 46 17 72

CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
39, avenue Georges Bernanos - 75231 Paris cedex 06 - Métro : Port-Royal
☎ 01 40 51 36 00 (pour le logement, ☎ 01 40 51 37 17 à 22)
A l'université, deux assistantes sociales reçoivent sur rendez-vous. Elles mènent une action d'information, d'accueil individualisé, de conseil, d'aide matérielle et morale, de médiation, ou d'orientation ponctuelle vers des services plus spécialisés

- **Mme Cox** et **Mme Lalisse** : au siège de l'université - Tél. : 01 40 46 19 19
  12, rue de l'Ecole de Médecine - 75270 Paris Cedex 06 - Métro : Odéon
- Pour les étudiants de l'IUT, de l'UFR STAPS, et de sciences humaines (psychologie, sociologie, linguistique et sciences de l'éducation), s'adresser à l'assistant social de l'Institut de Psychologie - Tél. : 01 55 20 57 46
  Assistante sociale : ***Marielle Brunet*** reçoit sur R.V. – lundi, mercredi
  71, avenue Edouard-Vaillant - 92 100 Boulogne-Billancourt - Métro : Marcel Sembat

Le CROUS, c'est encore :

- ❑ Un service de gestion des boursiers étrangers (GBE)
  39, avenue Georges-Bernanos - 75005 Paris (2e étage) RER : Port-Royal –
  Tél. : 01 40 51 37 35
  sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30
  assure l'accueil des boursiers, la gestion et la liquidation des bourses ainsi que la gestion de la cellule des professeurs étrangers

- ❑ Un service Emplois temporaires étudiants proposant des emplois à temps partiel, des gardes d'enfants, des chambres au pair et des stages conventionnés
  39, avenue Georges-Bernanos - 75005 Paris (3e étage) - RER : Port-Royal
  Tél. : 01 40 51 37 52 à 57
  ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30

- ❑ Des services médicaux :
  - le dispensaire HOSTATER
    24, rue de la Harpe - 75005 Paris
    Métro : Saint-Michel - Tél. : 01 46 33 45 15
  - le centre médico-sportif Sarrailh
    31, av. Georges-Bernanos - 75005 Paris - RER : Port-Royal
    Tél. : 01 43 25 10 10

- ❑ Un accès facilité à la culture, aux sports et aux voyages :
  - Service culturel (visites, excursions, spectacles, carte internationale d'étudiant)
    39, avenue Georges-Bernanos - 75005 Paris - RER : Port-Royal
    Tél. : 01 40 51 37 11
  - Opération « Culture-Action » (financement de projets culturels)
    39, avenue Georges-Bernanos - 75005 Paris - RER : Port-Royal
    Tél. : 01 40 51 37 03 ou 15
  - Galerie d'exposition
    Galerie CROUS - Beaux-Arts - 11, rue des Beaux-Arts - 75006 Paris
    Métro : Saint-Germain-des-Prés - Tél. : 01 43 54 10 99
  - Centre culturel de l'Abbaye (cours de dactylographie et traitement de texte, de théâtre, danse, vidéo...)
    12, rue de l'Abbaye - 75006 Paris - Métro: Saint-Germain-des-Prés
    Tél. : 01 43 54 30 75
  - Centre sportif
    31, avenue Georges-Bernanos - 75005 Paris - RER : Port-Royal
    Tél. : 01 43 26 16 74
  - Office du tourisme universitaire
    (OTU) lié par convention au CROUS (carte jeune et carte ISIC, billets EUROSTAR, billets d'avion, séjours et circuits...)
    39, avenue Georges-Bernanos - 75005 Paris - RER : Port-Royal
    Tél. : 01 44 41 38 50

2) Accueil des étudiants handicapés

Un bureau d'accueil des étudiants handicapés est à la disposition des étudiants souffrant d'un handicap ou d'une maladie invalidante : au siège de l'université / DEVU: 12, rue de l'Ecole de Médecine – 75006 - Paris
Tél. : 01 40 46 17 94 et 69 ; du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30
Vous y trouverez : des renseignements sur toutes les aides dont vous pouvez bénéficier, notamment dans le domaine pédagogique : tutorat étudiant, tutorat enseignant, preneur de notes, etc.
une documentation spécialisée, la liste des personnes ressources pour l'accueil des étudiants handicapés dans toutes les composantes de l'université.

ATTENTION : pour bénéficier des meilleures conditions de scolarité, contacter dès votre inscription ou, le plus tôt possible en cas de handicap temporaire :
Le service interuniversitaire de médecine préventive
45 rue des Saints-Pères – PARIS 6e ; tél. : 01 42 86 21 29
Vous y serez reçu par un médecin au cours d'un entretien couvert par le secret médical et vous définirez ensemble les conditions particulières nécessaires à vos études.

Dans chaque département, les étudiants handicapés doivent s'adresser au correspondant « Handicap » pour pouvoir bénéficier des mesures d'aide matérielle et pédagogique qui leur sont réservées.

Liste des correspondants à l'Institut de Psychologie

- Service de la scolarité : ***Marie-Laure THOMIN*** ☎ 01 55 20 59 13

Pour bénéficier des aménagements prévus à leur intention pour les examens, les étudiants doivent se présenter le plus tôt possible au service de la Médecine Préventive et se faire connaître au service de la scolarité de leur département.

Pour tout renseignement complémentaire et démarche administrative particulière, s'adresser à l'Accueil des Étudiants Handicapés, au siège de l'Université

12, rue de l'École de Médecine - 75006 Paris - Métro : Odéon
☎ 01 40 46 17 94 / 69

3) Médecine préventive et Centres de soins

Antenne médicale de l'Université
Une équipe est à votre disposition
45, rue des Saints-Pères – 1er étage - Porte 145 - Paris 6e
Réception du lundi au vendredi de 8 h à 17 h avec rendez-vous
Métro : Saint-Germain-des-Prés
Tél. : 01 42 86 21 29

Centres de soins

- Dispensaire HOASTATER (CROUS) 24, rue de la Harpe, 75005 Paris - ☎ 01 46 33 45 15
- Centre SAINT-VICTOR 24, rue Saint-Victor, 75005 Paris - ☎ 01 43 54 64 26

Centres de conseil et d'aide psychologiques
Bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU)

44, rue Henri Barbusse, 75005 Paris - ☎ 01 43 29 65 72
30, rue Pascal, 75005 Paris - ☎ 01 43 31 31 32

4) Sécurité sociale et Allocations familiales

Sécurité sociale. Deux centres sont habilités à gérer le régime étudiant :

- Centre 601 LMDE, 137 bd St-Michel, 75005 Paris - Métro : Port-Royal, ☎ 0 810 600 601
- Centre 617 SMEREP, 54 bd St-Michel, 75005 Paris - Métro :Odéon, ☎ 01 56 54 36 34

Allocations familiales. Renseignements auprès de l'assistante sociale de l'Université, au CROUS ou à la caisse d'allocations familiales du département (minitel 3615 CAF).

Allocations logement. Renseignements : Caisse d'Allocations familiales du département, minitel 3615 CAF, ALLÔ SOCIAL ☎ 01 40 27 98 00

5) Les stages

Plusieurs filières intègrent dans leur formation, à côté des enseignements théoriques et dirigés, des stages.
En général, tous les stages font l'objet d'une convention signée par le responsable de l'entreprise, l'étudiant stagiaire et le directeur de l'UFR après avis du responsable de la formation.
Vous pourrez vous procurer le modèle de convention de stage correspondant à votre situation :

- soit stage de perfectionnement non pris en compte pour la validation d'un diplôme
- soit stage obligatoire ou pris en compte pour la validation d'un diplôme

auprès du service compétent de votre UFR :

Laurence BLIVET – 01 55 20 57 55 ; laurence.blivet@univ-paris5.fr **– Pour l' Institut de Psychologie**

6) Activités sportives

Que vous soyez amateur ou sportif de haut niveau, le Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) vous offre :

- Le choix entre une quarantaine d'activités sportives, chacune de ces activités pouvant généralement être pratiquée à trois niveaux : initiation, perfectionnement et compétition.
  La liste complète des activités est disponible sur Minitel 3615 code PARIS5.
- La possibilité d'intégrer des activités sportives dans certaines formations
  Certaines UFR, telles le droit et l'AES (1er et 2nd cycles), le DEUG MASS ou MIAS (2e année), l'IUT et l'odontologie (2e, 3e, 4e et 5e années) permettent en effet aux étudiants d'intégrer à leur cursus des activités physiques et sportives.
- Un régime particulier pour les athlètes de haut niveau afin de concilier études et compétition.
- Des stages, notamment en tennis, danse et golf au niveau débutant ou perfectionnement.

ATTENTION, les compétitions se déroulant le jeudi après-midi, il est nécessaire de choisir des séries de cours en dehors de ce jour.

L'inscription se fait au moment de l'inscription administrative, à l'aide de la fiche informatique jointe au dossier ou à tout moment au cours de l'année :
au siège de l'université auprès du Secrétariat du SUAPS
ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Tél. : 01 40 46 19 94 - Fax : 01 40 46 19 30

L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

ENSEIGNEMENT : INFORMATIONS GENERALES

Le LMD : une nouvelle organisation des études

Le dispositif LMD introduit une nouvelle organisation des études universitaires avec 3 niveaux de sorties professionnelles :

- à bac + 3 : licence (L)
- à bac + 5 : Master (M)
- à bac + 8 : Doctorat (D)

Le LMD repose sur une organisation totalement semestrielle incluant la 1ère et la 2ème session d'examens dans la continuité du semestre.
Chaque UE (unité d'enseignement) a une valeur définie en crédits européens comportant un nombre d'heures de travail que l'étudiant doit fournir pour obtenir une UE (cours, TD, TP et travail personnel).
Chaque semestre vaut 30 crédits.

ORGANISATION DE L'ANNEE ACADEMIQUE A L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

L'enseignement est organisé sur la base de deux semestres.
- Le premier semestre (y compris les examens) commence mi-septembre pour se terminer mi-janvier.
- Le second semestre (y compris les examens) commence fin janvier pour se terminer mi-Juin.

Il y a une session de rattrapage (session 2) uniquement pour la Licence

ORGANISATION DES ÉTUDES

Modes d'enseignement :

- Cours magistraux en amphithéâtre (CM)
- Travaux dirigés (TD)
- Séminaires

A cela s'ajoute une grande part de travail personnel

Au début de chaque unité d'enseignement, l'enseignant propose aux étudiants une bibliographie de référence et un plan détaillé des cours.
En règle générale les cours n'ont pas de prérequis spécifique sauf exception indiquée.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Rappel : seul un étudiant inscrit administrativement (carte d'étudiant) peut passer un examen.
Deux modalités sont combinées pour valider les connaissances acquises dans une UE : le *contrôle continu* et l'*examen terminal*.

Les examens se déroulent sur une période de 15 jours.
Il n'y a pas d'inscription, ni de convocation individuelle aux deux sessions d'examen. À chaque session, les dates et heures d'examens sont communiquées par voie d'affichage. La seule condition pour s'y présenter est d'avoir été inscrit à l'UE au premier semestre pour la session de janvier, au second semestre pour la session de juin.

Une note égale ou supérieure à 10 est *définitivement* acquise : elle ne peut pas être améliorée.

L'anonymat des copies est assuré pour les épreuves écrites d'examen terminal.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

1ER SEMESTRE

- Inscriptions administratives :	Fin août/Début septembre
- Début des enseignements :	Mi -septembre
- Vacances de Noël :	Fin décembre
- Examens 1ère session 1er semestre:	Début janvier
- Jury	

2ème SEMESTRE

- Début des enseignements :	Fin janvier/Début février
- Vacances d'hiver :	Courant février
- Vacances de printemps :	Avril ou mai
- Examens1ère session 2ème semestre :	Fin mai
- Jury	
- Examens 2ème session 1er et 2ème semestre uniquement pour la Licence (rattrapage) :	Courant juin
- Soutenance des mémoires de TER de M1 :	Courant juin

Dans certains cas sous certaines conditions et avec l'accord du Directeur des études il peut être organisé un oral de rattrapage pour le M 1.
Il n'y a pas de 2ème session (rattrapage) pour le Master 2

LABORATOIRES DE RECHERCHE

Laboratoire Cognition et Développement
Directeur : ***Michèle Kail***
Secrétariat : Alyette Vidojkovic **01 55 20 59 97**

Laboratoire de Psychologie Environnementale
Directeur : ***Gabriel Moser***
Secrétariat : Christine Touyer-Béchameil **01 55 20 58 51**

Laboratoire de Psychologie Clinique et Psychopathologie
Directeur : ***François Marty***
Secrétariat : Dominique Baudonnière **01 55 20 59 79**
Ingénieurs d'études : Marie-Laure Sudre **01 55 20 58 81**

Laboratoire de Psychologie Expérimentale
Directeur : ***Kevin O'Regan***
Secrétariat : Françoise Levesque (CNRS). **01 55 20 59 24**
Noureddine Hamoudi (EPHE) **01 55 20 59 22**

Laboratoire de Psychologie Sociale
Directeur : ***Ewa Drozda Senkowska***
Secrétariat : Christine Cheysson **01 55 20 57 04**

Groupe d'Etudes et de Recherches en Psychologie de l'Adolescent (GERPA)
Responsable : ***Pierre G. Coslin*** **01 55 20 57 42**

Equipe Développement et fonctionnement cognitifs
Sorbonne, 46, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.
Responsable : ***Olivier Houdé***
Secrétariat : Nancy Frosio **01 40 46 29 95**
Groupe d'Imagerie Neurofonctionnelle, UMR 6095 CNRS,
CEA, Universités de Caen et Paris 5 (Directeur : Bernard Mazoyer).

Laboratoire d'Ergonomie Informatique
45, rue des Saints-Pères. 75270 Paris Cedex 06
Directeur : ***Marion Wolf***
Secrétariat : Janou Bourdeaux **01 42 86 21 34**

BIBLIOTHEQUE HENRI PIERON

Conservateur responsable : ***Claudette Buzon***
buzon@psycho.univ-paris5.fr
Tel : 01 55 20 58 45

Site du Service commun de documentation (SCD): www.bu.univ-paris5.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Horaires :
9 h - 19 h 30 sans interruption du lundi au vendredi.
Horaires réduits pendant les vacances

FERMETURES :
1 semaine à Noël ; 4 à 5 semaines en été

- **Formalités d'inscription**

Carte d'étudiant indispensable

- **Prêt à domicile**

3 ouvrages sans pastille rouge pour 14 jours en licence
4 ouvrages sans pastille rouge pour 14 jours en master
4 ouvrages pour 21 jours en Doctorat
Tout retard entraîne une suspension de prêt égale au nombre de jours de retard

- **Photocopies**

Des photocopieurs disponibles en salle de lecture fonctionnent avec une carte magnétique rechargeable.

- **Formation des utilisateurs**

Visites de la Bibliothèque en début d'année ; Formation à l'utilisation des outils documentaires dans le cadre L1 et L3

COLLECTIONS ET SERVICES SPECIFIQUES

Collections
En dehors des fonds conservés en magasin et réserve, les collections sont majoritairement présentées en libre-accès.(Accès au Catalogue : www.bu.univ-paris5.fr)
Elles se composent de :

- 45000 ouvrages (dont 30 000 en Salle de lecture classés selon la Classification Décimale de Dewey)
- 700 thèses ; des manuels de tests
- 700 revues dont 300 abonnements en cours présentés à partir de 1986 en Salle des Périodiques ; les années antérieures sont conservées en magasin.
- D'un nombre croissant de revues en texte intégral (2500 en juin 2002)

Recherche documentaire

Les postes informatiques en salle de lecture offrent des possibilités de recherches variées : consultation du Catalogue, recherche d'informations (sites spécialisés, etc.), interrogation de bases de données permettant :

- **le repérage des documents :**

- **le repérage et/ou la localisation de documents dans les bibliothèques universitaires françaises**
  - CATALOGUE DU SYSTEME UNIVERSITAIRE DE DOCUMENTATION : http://corail.sudoc.abes.fr

AUTRES RESSOURCES

Bibliothèques de sciences humaines et sociales de Paris V

- Bibliothèque des sciences sociales – 12 rue Cujas - 75005 Paris.- Tél. 01-40 46 47 52- Métro Luxembourg, Cluny
- Bibliothèque de Sciences sociales et de l'éducation - Bâtiment Jacob 45 rue des Saints Pères- 75006 Paris Tél. 01-42-86-33-18 - Métro Saint Germain des Prés ou Mabillon
- Bibliothèque de linguistique générale et appliquée - Escalier F. 2ème étage 12 rue Cujas - 75005 Paris- Tél. 01-40-46-29-74 - Métro Cluny ou Luxembourg.

Bibliothèques générales possédant des fonds de psychologie

- Bibliothèque nationale de France - Quai François Mauriac 75013 PARIS - Tél. 01-53-79-59-59 – Consultation sur place- Accès tout public à partir de 16 ans moyennant paiement d'une carte d'entrée (15 € pour les étudiants) - Métro Austerlitz ou Quai de la gare
- Bibliothèque Sainte-Geneviève- 10 place du Panthéon 75005 PARIS – Tél. 01-44-41-97-97- Consultation sur place- Tout public à partir de 18 ans – Accès gratuit- Métro Luxembourg ou Cardinal Lemoine
- Bibliothèque publique d'information (BPI) : 11 rue Brantôme 75003 PARIS - Tél. 01-44-78-12-33 - Métro Rambuteau – Consultation sur place- Tout public- Accès gratuit.
- Médiathèque-Cité des sciences et de l'industrie- 30 avenue Corentin Cariou-75019 PARIS - Tél. 01-40- 05-70-00- Métro Porte de la Villette - Tout public ; Prêt possible moyennant paiement d'une carte annuelle

Bibliothèques interuniversitaires

- Bibliothèque de la Sorbonne - 17 rue de la Sorbonne- 75005 PARIS – Tél. 01-40-46-30- 27 Accès et prêt à domicile possible pour les étudiants de Paris V à partir de la licence
- Bibliothèque interuniversitaire de médecine 12 rue de l'Ecole de Médecine 75005 PARIS tel. 01 40 46 19 51- Accès à partir du 2ème cycle pour les étudiants de Paris V

Bibliothèques spécialisées

- Bibliothèque de la Fondation nationale de gérontologie- 49 rue Mirabeau- 75016 PARIS
- Bibliothèque de l'IRESCO (Institut national de recherche sur les sociétés contemporaines) 59-61 rue Pouchet 75017 PARIS - Accès à partir du 3ème cycle
- Bibliothèque de l'INETOP (Institut national d'études du travail et d'orientation professionnelle) - 41 rue Gay Lussac 75005 PARIS Tél. 01-44-10-78-36
- Bibliothèque du Centre Interdisciplinaire de Vaucresson (jeunesse-famille-délinquance-déviances) 54 rue de Garches- 92420 GARCHES
- Bibliothèque du Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations 236 bis rue de Tolbiac-75013 PARIS- Accès payant
- Bibliothèque Sigmund Freud- 15 rue Vauquelin 75005 PARIS - Accès payant

Cette liste n'est en aucun cas exhaustive. Les étudiants ont intérêt à consulter le répertoire de bibliothèques : *L'Oriente-express* sur le site de la BPI (http://www.bpi.fr)

TESTOTEQUE

La testothèque présente tous les tests évoqués dans les différents enseignements ainsi que divers autres tests destinés à constituer un fonds de testothèque de référence.
Salle 4105
Responsable : **Anne-Marie Ergis**
Secrétariat et permanence : ***Laurence Blivet et X*** ; tel : 01 55 20 59 81
Carte d'étudiant indispensable ; Prêt réservé aux psychologues scolaires, et étudiants à partir du master.

LICENCE - LISTE DES COURS OUVERTS AUX ETUDIANTS EN PROGRAMME D'ECHANGE
Licence 1 (L1)– Licence 2 (L2) – Licence 3 (L3) : Semestres 1, 2, 3, 4 , 5 et 6

Semestres	*NOM*	UE	ECUE	Crédits ECTS
L1 /S 1	*Psychologie Clinique 1*	P1	CLI1	5
	Psychologie du Développement 1		DEV1	5
	Psychologie Sociale 1		SOC1	5
	Analyse statistique de données en psychologie 1	ADP1	ADP1	5
	Anglais	ANMP1	ANP1	6
	Méthodes et pratiques professionnelles des psychologues 1		MPPP1	4
L1/ S 2	*Psychopathologie 1*	P2	PAT1	5
	Psychologie Différentielle 1		DIF1	5
	Psychologie expérimentale 1		EXP1	5
	Initiation aux travaux d'étude et de recherche 1	ITOD	ITER1 obs°	2
	Travail individuel supervisé 1		TIS1	2
	Outil 1 (au choix)		0T101-102 ANG	3
			OT301-302-303 INF	3
	*Autre discipline 1 (au choix) Voir LISTE A**		OD101 Ethno	3
			OD201-202 Ergo	3
			0D301-302 Philo	3
			OD401-402 Socio	3
	Psychophysiologie 1	PSP1	PSP1	5
L2 / S 3	*Psychopathologie 2*	P3	PAT2	5
	Psychologie différentielle 2		DIF2	5
	Psychologie expérimentale 2		EXP2	5
	Initiation aux travaux d'étude et de recherche 2 (méthodes expérimentales)	ITAO	ITER2 Exp	2
	Travail individuel supervisé 2		TIS2	2
	Analyse statistique de données en psychologie 2		ADP2	3
	Outil 2 (au choix : informatique, expression orale, expression écrite))		OT 201-202 FR	3
			OT 301-302-303 INF	3
			OT401 Init°	3
	Psychophysiologie 2	PSP2	PSP2	5
L2 / S 4	*Psychologie clinique2*	P4	CLI2	5
	Psychologie du développement 2		DEV2	5
	Psychologie sociale 2		SOC2	5
	Initiation aux travaux d'étude et de recherche 3 (construction d'échelles)	ITMO	ITER3	2
	Travail individuel supervisé 3		TIS3	2
	Méthodes et pratiques professionnelles des psychologues 2			
	(enquêtes, questionnaires)	MPP2		3
	Autre discipline 2 (au choix)		OD 102 Ethno	3
			OD 203-204 Ergo	3
			OD 303-304 Philo	3
			OD 403-404 Socio	3
	Analyse statistique de données en psychologie 3	ADP3	ADP3	5
L3 / S 5	*Psychologie Cognitive*	PSCO	PSCO	7
	Développement socio-cognitif et cognition sociale	CS	CS	7
	Méthodes et pratiques professionnelles des psychologues 3	MPPP3	MPPP3	8
	Option de Psychologie 1 (au choix)	OP1	OP101…	4
	Histoire de la Psychologie	HISP	HISP	4
L3 / S 6	*Psychologie Clinique et Psychopathologique*	CLIPA	CLIPA	7
	Analyse statistique de données en psychologie 4	ADP4	ADP4	4
	Psychophysiologie et neuropsychologie	PSPN	PSPN	8
	Travail d'étude et de recherche (accès possible, sous réserve d'accord de l'enseignant responsable)	TER	TER	7
	Option de Psychologie 2 (au choix)	OP2	OP101…	4

LISTE A* : OPTION DECOUVERTE "autre discipline" / DISCOVERY OPTIONS « other disciplines » : 3 CREDITS

- Ethnologie de la parenté/ Ethnology of kinship
- Ergonomie des situations de travail (EST)/ Ergonomics of working situations
- Ergonomie des Technologies Emergentes (ETE)/ Ergonomics of new technologies
- Introduction à la linguistique générale (INLG) : L1/S2/ Introduction to general linguistics
- Introduction à la linguistique appliquée (INLA) : L2/S4/ Introduction to applied linguistics
- Ouverture à la philosophie 1 : " Idées philosophiques jusqu'au 16ème siècle " / Opening to philosophy 1 : « Philosophical ideas until the 16th century »
- Ouverture à la philosophie 2 : " Idées philosophiques du 17ème siècle au 20 ème siècle "/ Opening to philosophy 2 : « Philosophical ideas from the 17th to the 20th century »
- Sociologie : Stratification sociale et mobilité dans la société moderne contemporaine/ Sociology : Social stratification and mobility in modern contemporary society
Valérie Sacriste
- Sport/ Sport
- Transformations contemporaines de la société française/ Contemporary transformations of French society

OPTIONS DE PSYCHOLOGIE - LICENCE 3 (L3)

Semestres 5 et 6

Chaque UE optionnelle : 4 crédits ECTS

DIPLOME	U.E	TITRE OPTION	ENSEIGNANTS
L3/ S5	OP1S T.D OP01	*« La psychologie des erreurs : je pense donc je me trompe »*	S. Moutier & R. Lecuyer
	OP1S T.D OP02	*« Approche psychanalytique du développement de la personnalité »*	M. Cornillot
	OP1S T.D OP03	*« Représentations sociales »*	H. Chauchat
	OP1S T.D OP04	*" Psychopathologie de la santé"*	R. Bobet
	OP1S T.D OP05	*« Neurobiologie des émotions et des rythmes »*	J.Y Bertholet
	OP1S T.D OP06	*« De l'espace au lieu : dimension environnementale, cognition et conduites »*	E. Ratiu
	OP1S T.D OP07	*« Connaissance du petit enfant : apprentissages scolaires, difficultés d'apprentissage »*	S. Pacton; A. Stréri
	OP1S T.D OP08	*« La psychologie des émotion »*	S. Krauth-Gruber
	OP1S T.D OP09	*« Clinique de l'enfant d'âge scolaire »*	J.Y Chagnon
	OP1S T.D OP10	*« Evolution du travail et formation professionnelle »*	C. Delgoulet
	OP1S T.D OP11	*« Le psychologue clinicien et le groupe »*	E. Lecourt
	OP1S T.D OP12	*« Approche psychosociale des comportements d'agression »*	F. Pahlavan
	OP1S T.D OP13	*"Introduction aux problématiques du vieillissement"*	P. Piolino
	OP1S T.D OP14	*« Les conceptions du rêve »*	F. Parot
	OP1S T.D OP15	*« Psychopathologie des addictions »*	I. Varescon
	OP1S T.D OP16	*« Psychologie et neuropsychologie de la mémoire »*	S. Nicolas & V. Gyselinck
	OP1S T.D OP17	*« Neurobiologie de la mémoire »*	G. Chevalier & S. Mana
	OP1S T.D OP18	*" Introduction à la neuropsychologie clinique"*	I. Jambaqué
	OP1S T.D OP19	*" Evaluer l'évaluation : présentation critique des techniques et des situations d'évaluation dans le recrutement de personnel »*	C. Granier-Deferre
	OP1S T.D OP20	*« Psychologie et management »*	M. Bastounis
L3/S6	OP2S T.D OP21	*« Histoire de la psychopathologie et de la psychologie clinique dans le contexte français » »*	R. Plas
	OP2S T.D OP22	*" Psychologie des organisations"*	V. Rogard
	OP2S T.D OP23	*" Psychologie clinique anthropologique"*	Y. Govindama
	OP2S T.D OP24	*"Autisme et troubles apparentés"*	R. Blanc
	OP2S T.D OP25	*« Les enfants à haut potentiel »*	M. Pereira-Fradin
	OP2S T.D OP26	*« La problématique interculturelle»*	C. Lhomme-Rigaud
	OP2S T.D OP27	*Pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement »*	P. Rozencwajg
	OP2S T.D OP28	*« Psychologie et neuropsychologie du langage »*	A. Charvillat & P. Marquer
	OP2S T.D OP29	*« CREA »*	C. Mouchiroud
	OP2S T.D OP30	*« Evaluation et gestion des compétences au travail »*	X. Caroff
	OP2S T.D OP31	*« Conduites humaines et vie dans les entreprises »*	H. Feertchak ; C. Roland-Lévy
	OP2S T.D OP32	*"L'enfant comme objet de savoir scientifique »"*	C. Bénichou
	OP2S T.D OP33	*"Clinique de la périnatalité"*	M-J. Mouras
	OP2S T.D OP34	*« Introduction à la question des psychothérapies »*	O. Bourguignon
	OP2S T.D OP35	*"Communication et théorie de l'esprit : fonctionnements et disfonctionnements"*	E. Veneziano ; M-H. Plumet
	OP2S T.D OP36	*« Théories de l'évolution –Théories du développement : les origines de la psychologie évolutionnaire ? »*	F. Parot
	OP2S T.D OP37	*" Introduction à la neuropsychologie des démences"*	A-M. Ergis
	OP2S T.D OP38	*« Bases neurobiologiques et neurophysiologiques du vieillissement normal et pathologique »*	N. Fiori & L. Chaby
	OP2S T.D OP39	*« Adaptations et inadaptations sociales de l 'enfant et de l'adolescent »*	A. Cartron & P. Coslin
	OP2S T.D OP40	*« Le médicament psychotrope »*	P. Venault

« Travail d'Etude et de Recherche » TER-Licence

Cette Unité d'Enseignement (UE) permet d'obtenir 7 crédits ECTS.

Le TER initie l'étudiant de L3 à la recherche (documentation, analyses et interprétations des données)

Les TER comprennent 200 heures de travail personnel et 24 heures encadrées (12 séances de 2 heures)

La présence aux séances de TER est obligatoire. La rédaction d'un court rapport est obligatoire

Liste des TER de LICENCE 3 S5 et S6

TER B11 : Raisonnements et résolution de problèmes/ Reasoning and problem solving

TER A24 : Développement précoce/ Precocius development

TER A2 : Psychopathologie et troubles des apprentissages cognitifs chez l'enfant/

TER A15 : Qualité de vie et maladies somatiques/ Quality of life and somatic illnesses

TER B14 : La psychologie et le sport/ Psychology and sport

TER A16: Les expressions de la violence à l'adolescence et santé mentale: Approche développementale/ Expressions of violence in teenagers and mental health : a developmental approach

TER A9 : Identité culturelle et transmission générationnelle/ Cultural identity and generational transmission

TER B9 : Construction de l'individualité et groupe social/ individuality construction and social group

TER A1 : Raisonnement moral et émotion/

TER A7 : Conduites à risque à l'adolescence/ Adolescent risk behaviors

TER B7 : Les jeunes, les médias, la violence/ Youth, media and violence

TER A3 : Victime et traumatisme - Thérapie et réparation/ Victim and trauma – therapies and repairing

TER A8 : Clinique et psychopathologie du passage à l'acte chez l'enfant et l'adolescent/ Clinical and psychopathological approach of child and adolescent acting out.

TER A17 : Processus psychiques et résilience/

TER B17 : Clinique du psychotraumatisme/ Clinical approach of psychotraumatism

TER B19 : La citoyenneté : pourquoi et comment l'étudier en psychologie ?/ Citizenship : why and how to study it in psychology ?

TER B2 : La stigmatisation physique et sociale : réponse et adaptation/ Physical and social stigmatization: response and adaptation

TER A22 : Clinique et psychopathologie des comportements violents chez l'adulte/

TER A6 : Variations culturelles des soins maternels et méthodologie filmique/ Cultural variations of maternal care and film methodology.

TER B15 : Jeux de langage : expériences métalinguistiques/ Language games : metalinguistic experiences

TER B23 : Analyse des différents supports actuels de communication visuels sonores, en relation individuelle, ou au sein d'un groupe-Incidence du sonore dans les supports mixtes : visuel et sonore/

TER B24 : Dysfonctionnement de l'Ecoute au sein du groupe classe en collège/ Hearing dysfunction in high school classes

TER A5 : L'annonce du handicap, accueil de l'enfant et soutien de la famille/ Announcing disabilities, care of the child and the family

TER B12 : Perception auditive et analyse temporelle/ Audition and temporal analysis

TER B5 : Perception cross-modale vision-audition/

TER A19 : Intelligence sociale, intelligence pratique et différences individuelles/ Social intelligence, practical intelligence and individual differences

TER B3 : Erreurs de raisonnement et développement de la pensée logique chez l'enfant et l'adulte/ Reasoning mistakes and development of logical thinking in childhood and adulthood

TER A23 : Mémoire et faux souvenirs/ Memory and false memories

TER B18 : Image de soi et conduite agressive/ Self image and aggressive behavior

TER A14 : Les conceptions du rêve/ Conceptions of dreams

TER A21 : Troubles des conduites alimentaires/

TER A13 : Histoire de la psychopathologie/ History of psychopathology

TER B22 : Introduction à la clinique des groupes/ Introduction to clinical psychology

TER A4 : Justice organisationnelle et décisions de ressources humaines/ Organizational justice and decisions in human ressources

TER B10 : Représentations sociales et économie/ Social representations and economy

TER A25 : Nouvelles formes d'addiction, construction identitaire et condition humaine/

TER B8 : « Le développement de l'intelligence »/

TER B4 : Maîtrise des risques/ Mastering risks

TER A11 : Maltraitance/ bad treatments

TER A10 : Psychopathologie des addictions/ Psychopathology of addictions

TER A18 : Identité de genre-Problématiques et conflits/ Gender identity – Problematic and conflicts

TER B1 : Apports des modèles animaux à la psychopathologie/

TER B13 : Méthodes d'intervention et développement des capacités narratives chez l'enfant/ Learning methods, « theory of mind » and narrative competencies development in childhood

TER A12 : Mûrir - Vieillir : L'épreuve du temps en psychopathologie/ Maturing –Aging : The trial of time in psychopathology

TER B16 : Normalité et pathologie chez l'adulte/ Normality and pathology in adulthood

TER B21 : Société pluriculturelle, intégration et développement des identités/ multicultural societies, integration and identity development

TER B21 : Les expressions de la violence à l'adolescence et santé mentale : Approche développementale/ Expressions of violence in teenagers and mental health : a developmental approach

TER B25 : Mobilité internationale, mondialisation et variations symboliques et pratiques des identités/ International mobility, globalization and identity symbolical and practical variations

TER A20 : Emotion et créativité/ Emotion and creativity

MASTER - LISTE DES COURS OUVERTS AUX ETUDIANTS EN PROGRAMME D'ECHANGE

PROGRAMME MASTER PROFESSIONNEL 1ère ANNEE (M1 P) A l'INSTITUT de PSYCHOLOGIE : Semestres 1 et 2

MASTER 1 P : Psychologie clinique et psychopathologique

Enseignements – PARIS 5		*Crédits* ECTS
M1/S1	ENAD– Psychologie clinique et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent	4
	NENT – Neuropsychologie/Entretien	4
	BIL – Bilan Psychologique	4
	MERE – Méthodologie de la recherche / entretien	4
	Etudes psychanalytiques du fonctionnement psychique individuel ;	4
	Etudes psychanalytiques du fonctionnement psychique groupal ;	4
	Introduction à la clinique interculturelle ;	4
	Leçons cliniques-enfant ; clinique de la famille 1	4
	Leçons cliniques-adulte; psychopathologie clinique	4
	P PRO 1 –Ethique de la recherche	6
M1/S2	ADUL – Psychologie clinique et psychopathologie de l'adulte	4
	Clinique interculturelle	4
	Périnatalité et clinique de la parentalité;	4
	Clinique et psychopathologie de l'adolescent et du jeune adulte	4
	Clinique groupe, famille, institutions	4
	Clinique et psychopathologie des troubles somatiques	4
	Introduction à la gérontologie	4
	Echelles d'évaluation en psychiatrie et en gérontologie	4
	Développement pathologique de l'enfant	4
	P PRO 2 (TER)	18

MASTER 1 R : Psychologie cognitive

Enseignements - PARIS 5		*Crédits* ECTS
M1/S1	STAT – Méthodologie et statistique	4
	Cognitive 1 : perception et attention	4
	Développement 1 : Développement cognitif : fonctionnement et disfonctionnement	4
	Différentiel 1 : Stratégies cognitives et apprentissages complexes	4
	Psychologie et ergonomie cognitive	4
	Neurosciences et neuropsychologie cognitives	4
	P PRO 1 – Méthodologie, Ethique de la recherche	6
M1/S2	*Cognitive 2 : Mémoire et langage*	4
	Développement 2 : Développement du langage et développement socio-cognitif	4
	Différentiel 2 : Psychométrie et évaluation de l'intelligence	4
	Neuropsychologie et neurosciences développementales	4
	P PRO 2 (TER)	18

MASTER 1 P : Travail vie sociale et environnement

Enseignements - PARIS 5		*Crédits* ECTS
M1/S1	META – méthodes (expérimentation, enquête, psychométrie, analyse de l'activité)	4
	STATS – méthodologie et statistiques	4
	PROF – Domaines professionnels (psychologie du travail, ergonomie, environnement, recherche et expertise)	4
	Personnalité et soi	4
	Psychologie et ergonomie cognitive	4
	Physiologie et biomécanique	4
	Partage social et organisations sociales	4
	Prévention et gestion des risques	4
	Dynamiques interculturelles et identités	4
	Stratégies cognitives et apprentissages complexes	4
	P PRO 1 – Méthodologie, Ethique de la recherche	6
M1/S2	*Psychométrie et évaluation de l'intelligence*	4
	Personnalité, intérêts et valeurs	4
	Psychologie et ergonomie de la formation	4
	Motivation, cognition et émotion	4
	Ergonomie des logiciels et nouvelles technologies	4
	Jugement, décision, action	4
	Espaces, identités et comportements ;	4
		4
	P PRO 2 (TER)	18

MASTER 1 P : Développement de la petite enfance à l'adolescence

Enseignements - PARIS 5		*Crédits* ECTS
M1/S1	DECO – Développement cognitif : fonctionnement et disfonctionnement	4
	SOC – Processus de socialisation et compétences sociales	4
	STAT 1 – Recueil et traitement des données	4
	Adaptation et inadaptation scolaire, éducation et médias	4
	Construction identitaire, altérité, interculturalité	4
	P PRO 1 – Méthodologie, Ethique de la recherche	6
M1/S2	NPDP – Neuropsychologie et neurosciences développementales	4
	EVA – Examen psychologique et évaluation	4
	Répercussions psychologiques des handicaps et malades	4
	Psycholinguistique développementale	4
	P PRO 2 (TER)	18

MASTER 1 P : Neuropsychologie

Enseignements - PARIS 5		*Crédits* ECTS
M1/S1	ENAD – Psychologie clinique et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent	4
	STATS – Recueil et traitement des données : analyse de la variance, méthodes corrélationnelles	4
	NENT – Neuropsychologie/entretien	4
	Cognitive 1 : perception et attention	4
	Développement cognitif	4
	Neurosciences et neuropsychologie cognitive	4
	P PRO 1 – Méthodologie, Ethique de la recherche	6
M1/S2	ADUL – Psychoplogie clinique et psychopathologie de l'adulte et de la personne agée	4
	Neuropsychologie et neurosciences développementales	4
	Cognitive 2 : mémoire et langage	4
	P PRO 2 (TER)	18

<u>IMPORTANT</u> :

Si vous souhaitez réaliser un Travail d'Etude et de Recherche (TER) dans le cadre de la première année de Master, il vous faudra obtenir par vos propres moyens l'accord écrit de l'enseignant-chercheur responsable du thème à l'Institut de Psychologie. Cet accord peut être difficile à obtenir, chaque enseignant n'encadre qu'un faible nombre d'étudiants sur un thème donné. Ces formations sont réservées aux étudiants ayant validé au moins trois années de formation dans leur université d'origine.

"TRAVAIL D'ETUDE ET DE RECHERCHE" (TER)

<u>TER de MASTER 1</u>

Chaque TER de recherche doit être suivi pendant les 2 semestres de l'année académique et correspond à 18 crédits. L'organisation interne de chaque TER et le nombre de crédits dépendent de la sous-discipline en psychologie.

LISTE des TER de M1 du MASTER de PSYCHOLOGIE

TER 1
Jean-Louis ADRIEN
Psychopathologies et interventions auprès d'enfants avec troubles du développement : effets et devenir des enfants/ Psychopathologies and interventions for children with developmental disorders :effects and future of the children

TER 2
Laurent AUCLAIR
Développement de l'attention/ Development of attention

TER 3
Catherine AZOULAY
Problématiques psychotiques à l'adolescence : approche clinique et psychopathologique/ Adolescent psychotic problems : clinical and psychopathological approach

TER 4
CHRISTIAN BASTIEN
Ergonomie des logiciels intéractifs, des sites Web et des nouvelles technologies/ Interactive Web site software and new technologies ergonomics

TER 5
Cécile BEAUVILLAIN
Exploration oculaire et perception/ Ocular exploration and perception

TER 6
Josiane BERTONCINI
Développement du langage chez le jeune enfant sourd/ Language development in deaf children

TER 7
Romuald BLANC
Psychopathologie clinique et quantitative des troubles du développement : autismes, déficiences, troubles du comportement et dysfonctionnements cognitifs/ Clinical and quantitative psychopathology of developmental disorders : Autism, deficiencies, behavioural disorders, and cognitive disorders

TER 8
René BOBET
Psychopathologie du somatique et qualité de vie/ Somatic psychopathology and quality of life

TER 9
Nathalie BONNARDEL
Approches cognitives et ergonomiques des activités de conception créatives/ Cognitive and ergonomic aprroaches of creative conception activities

TER 10
Catherine BUNGENER
Psychopathologie, troubles émotionnels et adaptatifs dans les maladies chroniques et les troubles de l'humeur/ Psychopathology, emotional and adaptive disorders in chronic illnesses and mood disorders

TER 11
Jean-Marie BURKHARDT
Psychologie ergonomique de l'apprentissage et des situations de formation avec les nouvelles technologies/ Ergonomic psychology of learning and training with new technologies

TER 12
Xavier CAROFF
Différences individuelles et décision de recrutement/ Individual differences and recruting decisions

TER 13
Xavier CAROFF
Construction d'une épreuve de sélection professionnelle/ Construction of a professional assessment task

TER 14
Xavier CAROFF
Approche différentielle du développement cognitif/ Differential approach of cognitive development

TER 15
Xavier CAROFF, Todd LUBART & Maud BESANCON
L'évaluation de la créativité/ Evaluation of creativity

TER 16
Annick CARTRON
Contextes de socialisation différenciés selon le sexe de l'enfant et de l'adolescent/ differentiated socialisation contexts according to gender in childhood and adolescence

TER 17
Laurence CHABY
Perception visuo-spatiale et viellissement/ Visuo-spatial perception and aging

TER 18
Laurence CHABY & Nicole FIORI
Stratégies perceptives et vieillissement/ Perceptive strategies and aging

TER 19
Jean-Yves CHAGNON
Clinique de la latence normale et pathologique/ Clinical psychology of normal and pathological latency

TER 20
Agnès CHARVILLAT
Le traitement syntaxique au cours de la lecture/ Syntax processing during reading

TER 21
HELENE CHAUCHAT
Identité et environnement social/ Identity and social environment

TER 22
Hélène CHAUCHAT
Intégration sociale et identité sociale en tant que représentation de soi et d'autrui/ Social integration and social identity as a self and alter representation

TER 23
Aline COHEN-DE-LARA
Pathologies limites de l'enfance et de l'adolescence et tendance antisociale/ border bound pathologies in childhood and adolescence and antisocial tendencies

TER 24
Michèle CORNILLOT
Clinique de la première enfance/ clinical psychology of early childhood

TER 25
Pierre COSLIN
Violences, délinquances et déscolarisation lors de l'adolescence/ Violence, delinquency and deschooling during adolescence

TER 26
Geneviève COUDIN
Vieillissement normal et pathologique: aspects psychosociaux/ normal and pathological aging : psychosocial aspects

TER 27
Cyril COURTIN
Développement et fonctionnement cognitifs de l'enfant et l'adolescent sourds/ cognitive development and functioning of deaf children and teenagers

TER 28
ROLLAND DARDENNES
Psychopathologie quantitative et expérimentale/ Quantitative and experimental psychopathology

TER 29
Roseline DE CARMOY
Approche clinique et psychodynamique des maladies somatiques et psychosomatiques/ Clinical and psychodynamic approach of somatic and psychosomatic illnesses

TER 30
Cécilia DE-LA-GARZA
Ergonomie et risques professionnels : prévention et conception de systèmes sûrs/ Ergonomics and professional risks : prevention and elaboration of reliable systems

TER 31
Emmanuel DEVOUCHE
Développement de la cognition sociale au cours de la première année/ Social cognitive development during the first year of life

TER 32
Emmanuel DEVOUCHE & Roger LECUYER
Développement des capacités d'exploration visuelle chez le bébé/ visual exploration development in babies

TER 33
Karine DORE-MAZARS
Exploration oculaire et attention visuo-spatiale/Ocular exploration and visuo-spatial attention

TER 34
Bernard DOUET
Handicap, médiation corporelle, médiation cognitive/ Handicap, corporal mediation, and cognitive mediation

TER 35
Clara DUCHET
Clinique psychotraumatique : approche individuelle et groupale
Processus de résilience en question/ Psycho traumatic clinical psychology : individual and group approach. Resilience process

TER 36
Anne-Marie ERGIS
Vieillissement et Mémoire/ Aging and memory

TER 37
Jacqueline FAGARD
Ambidextrie et échanges interhémisphériques/ ambidextrality and interhemispheric exchanges

TER 38
Ludovic FERRAND
Psycholinguistique : perception et production du langage/ Psycholinguistics : Language perception and production

TER 39
Hélène FEERTCHAK
La socialisation politique des 12-25 ans : entre compétence et implication/ Political socialisation of the 12-25 years old : between competencies and implication

TER 40
Hélène FEERTCHAK
Le sens du travail : travailler pour se réaliser/ Meaning of work : working for self achievement

TER 41
Nicole FIORI
Fausses reconnaissances de visages et vieillissement/ false recognition of faces and aging

TER 42
Karinne GUENICHE
Corps, Psychisme et Sexualités/ Body, psyche and sexuality

TER 43
Yolande GOVINDAMA
1. Clinique anthropologique de la famille et de l'enfance/ Anthropological clinical psychology of families and childhood
2. Droit de l'enfant et protection de l'enfance/Children's rights and childhood protection

TER 44
Valérie GYSELINCK
Mémoire de travail et compréhension de textes/ Working memory and textual comprehension

TER 45
Pierre HALLE
Langage parlé: traitement et représentations/ Spoken language : Processing and representations

TER 46
Thierry HERGUETA
Les troubles de la personnalité/ personality disorders
Evaluation, facteurs de risques, facteurs de complexité clinique/ Evaluation, risk factors and clinical complexity factors

TER 47
Maya HICKMANN
Espace, langage et développement/ Space, language and development

TER 48
Maya HICKMANN
Acquisition du langage et organisation du discours/ Language acquisition and discourse organisation

TER 49
Rosa JAITIN
Groupe d'enfants et institution- Approche clinique/ Group of children and institutions – Clinical approach

TER 50
Célia JAKUBOWICZ
Développement de la syntaxe du français chez les enfants normaux et des enfants atteints d'un trouble spécifique du langage (Dysphasie de Développement)/ Development of French syntax in normal children and in children with specific language disorders (developmental dysphasia)

TER 51
Isabelle JAMBAQUE
Neuropsychologie développementale de la mémoire/ Developmental neuropsychology of memory

TER 52
Isabelle JAMBAQUE & Xavier CAROFF
Evaluation de la mémoire chez l'enfant/ Memory assessment for children

TER 53
Nicole JEAMMET
La pathologie du lien/ pathology of bonds

TER 54
Silvia KRAUTH-GRUBER
Le rôle de l'émotion dans la condition sociale/ The role of emotion in the social condition

TER 55
Martine LAMOUR
Relations nourrissons-parents-professionnels dans les institutions de la petite enfance/ infant-parent- carer relations in specialized institutions

TER 56
Edith LECOURT
Clinique des groupes et des institutions/ Group and institution clinical psychology

TER 57
Roger LECUYER
Le bébé et l'image, le bébé et l'ordinateur/ the baby and the picture, the baby and the computer

TER 58
Colette LHOMME-RIGAUD
Clinique interculturelle/ Intercultural clinical psychology

TER 59
Nöelle LIDVAN
Stigmates sociaux et comparaison sociale/ Social stigmatism and social comparison

TER 60
CHRISTIAN LORENZI
Perception auditive temporelle/ Temporal auditive perception

TER 61
Christian LORENZI
Troubles auditifs centraux et analyse temporelle/ Central auditory disorders and temporal analysis

TER 62
Pascal MAMASSIAN
Perception cross-modale vision-audition/ Crossmodal perception, vision-audition

TER 63
Pierre MARQUER
La compréhension des expressions idiomatiques/ Idiomatic expression comprehension

TER 64
JOSETTE MARQUER
Etude des stratégies cognitives/ Study of cognitive strategies

TER 65
FRANÇOIS MARTY
Clinique de la violence et de l'adolescence. Clinical psychology of violence and adolescence

TER 66
Christophe MOUCHIROUD
Intelligence pratique, intelligence inter et intra-personnelle, créativité : de nouvelles directions pour expliquer la réussite professionnelle ?/ Practical intelligence, inter and intra personal intelligence, creativity : new directions to explain professional achievement

TER 67
Christophe MOUCHIROUD
Créativité dans les intéractions sociales chez l'enfant et l'adolescent/ Creativity in social interactions in childhood and adolescence

TER 68
Marie-Josée MOURAS
Clinique de la périnatalité/ clinical psychology of the perinatal period

TER 69
Sylvain MOUTIER
Inhibition et biais de raisonnement chez l'enfant et l'adulte/ Inhibition and reasoning biases in children and adults

TER 70
SERGE NICOLAS
Mémoire : Les illusions/ Memory : illusions

TER 71
Thierry NAZZI
(1) Reconnaissance précoce de leur prénom par les enfants/ children's early recognition of their names
(2) Segmentation de la parole continue en mots (enfants entre 8 et 12 mois)/ Segmentation of continuous speech in words (children between 8 and 12 months old)
(3) Acquisition de mots et catégorisation des objets (vers l'âge de 18 mois)/ Word acquisition and object categorisation (around the age of 18 months old)

TER 72
Sébastien PACTON
Interactions entre apprentissages implicites et explicites/ Interaction between implicit and explicit learning

TER 73
Farzaneh PAHLAVAN
Modulation affective des processus cognitifs/ Affective modulations of cognitive processes

TER 74
Maria PEREIRA-FRADIN
Etude des profils de performance des enfants à haut potentiel/ Study of performance profiles in gifted children

TER 75
Maria PEREIRA-FRADIN
Etude du développement du talent musical/ Study of the development of musical talent

TER 76
Maria PEREIRA-FRADIN
Etude des qualités psychométriques d'une échelle d'évaluation du traumatisme psychologique/ Study of the psychometric qualities of a psychological trauma assessment scale

TER 77
Marion PERUCHON
1. Vieillissement, vieillesses et psychanalyse/ Aging and psychoanalysis
2. Processus de pensée. Point de vue psychanalytique/ thought processes, psychoanalytical point of view

TER 78
Pascale PIOLINO
Psychologie et neuropsychologie du vieillissement/ psychology and neuropsychology of aging

TER 79
Pascale PIOLINO
Neuropsychologie de la mémoire/ Neuropsychology of memory

TER 80
Régine PLAS
Histoire de la psychologie/ History of psychology

TER 81
MONIQUE PLAZA
Développement du traitement intermodal visuel/auditif et visuel/verbal / development of visual/auditory and visual/verbal intermodal processing

TER 82
Marie-Hélène PLUMET
Le développement de la compréhension des états mentaux chez l'enfant : fonctionnements et dysfonctionnements/ Development of comprehension of mental state in children : processes and disorders

TER 83
Eugénia RATIU
Contexte urbain-dynamique du « chez-soi » et de l'engagement pro-environnemental/ Urban-dynamic context of home and of pro-environmental engagement

TER 84
François RIC
Rôle des états affectifs dans le traitement de l'information et le jugement/ Role of affective state in information processing and in judgment

TER 85
Philippe ROBERT
Clinique du groupe familial/ Clinical psychology of the familial group

TER 86
Vincent ROGARD
Effet des variables organisationnelles et individuelles sur le développement du contrat psychologique employeur-employé / effects of organisational and individual variables on the development of the psychological contract between the employer and the employee

TER 87
Vincent ROGARD
Effet de la personnalité, du contexte et de l'expérience sur la perception de la justice procédurale dans le recrutement/ Effect of personality, context and experience on the perception of procedural justice in recruiting

TER 88
Vincent ROGARD & Xavier CAROFF
Analyse des pratiques d'analyse du travail en vue du recrutement/ Study of the work analysis practices in the objective of recruiting

TER 89
Christine ROLAND-LEVY
Représentations sociales, attitudes et prises de décisions/ Social representations, attitudes and decision making

TER 90
Michel-Louis ROUQUETTE
Les phénomènes de rumeurs/ The rumour phenomenon

TER 91
Paulette ROZENCWAJG
Les stratégies dans les tests d'intelligence / Strategies in intelligence tests

TER 92
Rasyid Bo SANITIOSO
Soi et motivation/ Self and motivation

TER 93
Eric SIEROFF
Attention sélective et préparatoire/ selective and preparatory attention

TER 94
Maryline SPECHT
Management des risques et organisation humaine/ Risk management and human organisation

TER 95
Arlette STRERI
Exploration manuelle des objets chez le bébé/ Baby's manual exploration of objects

TER 96
Pierre SULLIVAN
Le traitement des psychoses/ Treating psychosis

TER 97
SERGE SULTAN
Vulnérabilité et adaptation psychiques dans les maladies somatiques/ Vulnerability and psychic adaptation in somatic illnesses
Qualité du diagnostic psychologique/ Quality of psychological diagnosis

TER 98
Isabelle VARESCON
Psychopathologie des addictions/ Psychopathology of addictions

TER 99
Doris VASCONCELLOS
Identité de genre-problématiques et conflits/ Problematic type of identity and conflicts

TER 100
EDY VENEZIANO
Etats internes comme éléments explicatifs d'une narration: effet d'interventions cognitives et cognitivo-langagières dans leur expression./ internal states for explaining elements of a narration : effects of a cognitive and language cognitive intervention in their expression

TER 101
Edy VENEZIANO
Le rôle de la conversation et des compétences lexicales dans l'émergence de la combinaison des mots/ the role of conversation and lexical competences in the emergence of combination of words

TER 102
Edy VENEZIANO & Marie-Hélène PLUMET
Etude comparative de compétences pragmatiques chez l'enfant à développement typique et des enfants autistes de haut niveau./ Comparative study of pragmatic competences in children with typical development and children with high level autism

TER 103
Benoît VERDON
Clinique et psychopathologie de l'adulte âgé : problématiques et projets thérapeutiques/ Clinical psychology and psychopathology of the elderly : problematic and therapeutic projects

TER 104
Geneviève VINSONNEAU
Mondialisation, dynamiques interculturelles
et réactions identitaires/ globalisation, intercultural dynamics and identity reactions

TER 105
Geneviève VINSONNEAU
Contextes inter-culturelles et développement des identités/ intercultural contexts and identity development

TER 106
Marion WOLFF
Psychologie de l'expertise et modélisation des connaissances/ Expertise psychology and modelling of knowledge

TER 107
Marion WOLFF, Christian BASTIEN & DE LA GARZA Cecilia
Ergonomie pour les personnes handicapées/ Ergonomics for disabled people

TER 108
Franck ZENASNI
Aspects émotionnels des processus créatifs/ Emotional aspects of creative processes

TER 109
FRANCK ZENASNI
Psychologie et santé : adapter les traitements du cancer aux particularités individuelles des patients/ Psychology and health : adapting cancer treatments to patients individual specificities

TER 110
Boris New
Comment fait-on pour lire : la reconnaissance des mots écrits/ How do we do to read : recognition of written words

TER 111
Kouakou KOUASSI
Approche clinique de la migration/ clinical approach of migration

TER 112
Derek HUMPHREYS
petite enfance/ infancy

TER 113
Gilles TREHEL
Approche psychanalitique et thérapeutique des pathologies liées au traumatisme/ psychoanalytical and therapeutic approach of pathologies linked to traumatic experiences

PROGRAMME MASTER RECHERCHE 2ème ANNEE (M2 R) A L'INSTITUT de PSYCHOLOGIE : Semestres 3 et 4

MASTER 2 R : Domaine Sciences Humaines et Sociales (SHS)
PSYCHOPATHOLOGIE :Emotions, affects, conduites, processus physiques

	Enseignements – PARIS 5	*Crédits* ECTS
M2/S3	UE 01– Epistémologie de la recherche	3
	UE 02 – Méthodologie de la recherche Master Recherche	3
	- UE 03 de spécialité liée au mémoire : thématique et méthodologie : 12 séminaires à choix	3
	- UE 04 modules de spécialité :	
	Neuropsycho et psychopatho du développement	3
	Psychopatho et maladies chroniques	3
	Psychopatho de l'adolescent et du jeune adulte : approche clinique et métapsychologiqu	3
	Psychodynamique du travail et théorie du sujet	3
	Neuropsychopatho du vieillissement	3
	Psychologie et psychopathologie du système interactif précoce entre le bébé et son environnement	3
	CE COURS EST REMPLACE VOIR SECRETARIAT	3
	La dimension groupale dans le fonctionnement psychique	3
	Psychopathologie interculturelle	3
	Approche clinique et psychopathologique de la violence	3
	Modèles théoriques et opérationnalisations dans le champ de la santé	3
	- UE 05 au choix parmi UE 04	3
	- UE 06 au choix parmi UE 04	
	- OPT 3 : à choisir dans l'ensemble des UE proposées par les Masters inscrits dans les domaines SHS ou SDVS	3
	- OPT 4 : à choisir dans l'ensemble des UE proposées par les Masters inscrits dans les domaines SHS ou SDVS	3
	P PRO 3 – Recherche - Projet de mémoire et supervision de stage	6
M2/S4	P PRO 4 (TER) Mémoire de Recherche – Déontologie de la recherche	30

MASTER 2 R : Domaine Sciences de la Vie et de la Santé (SDVS) et Sciences Humaines et Sociales (SHS)
PSYCHOLOGIE COGNITIVE

	Enseignements - PARIS 5	*Crédits* ECTS
M2/S3	COLE - Cognitive adulte 1 : Cognition et lecture	3
	PEPS – Cognitive adulte 2 : Perception et psychophysique	3
	MECO – Cognitive adulte 3 : Mémoire et conscience	3
	LIDE – Développement 1 : Psycholinguistique développementale	3
	ACT – Développement 2 : Cognition, perception et action	3
	FONO – Développement 3 : Recherche sur le nourrisson	3
	RECO – Différentielle 1 : Prenatal origins of individual differences in cognitive abilities and personali	3
	MEVI – Différentielle 2: Méthodes d'études de la variabilité inter et intra-individuelle	3
	PIMO – Différentielle 3 : Procédures individuelles et moyens en psychologie cognitive	3
	BACA – Neurosciences 1 : Bases cérébrales de l'attention et de l'action	3
	NEUD – Neurosciences 2 : Neurosciences et développement	3
	IMAG – Neuropsychologie 1 : Imagerie cérébrale en neuropsychologie	3
	REND – Neuropsychologie 3 : Recherches en neuropsychologie du développement	3
	PERI – Interdisciplinaire 3 : Sensation, perception et inter-modalité	3
	ASEH – Interdisciplinaire 4 : Asymétries et échanges inter-hémisphériques	3
	COST – Statistiques 1 : Compléments statistiques	3
	AVAN – Statistiques 2 : Analyse de variance, niveau 2	3
		3
		3
	P PRO 3 – Recherche - Projet de mémoire et supervision de stage	6
M2/S4	P PRO 4 (TER) Mémoire de Recherche – Déontologie de la recherche	30

MASTER 2 R : INDIVIDU SOCIAL ET ENVIRONNEMENT

Enseignements - PARIS 5		*Crédits* ECTS
M2/S3	ATER – Atelier de recherche	3
	COSA – Cognition sociale : approches actuelles	3
	RESA – Représentations sociales : approches actuelles	3
	PSEN – Psychologie environnementale	3
	DISO – Psychologie différentielle sociale	3
	Psychologie des organisations : approches actuelles	3
	Psychométrie avancée	3
	Recherches appliquées	3
	Individuel et collectif	3
	Changement social	3
	Approches historiques des phénomènes sociaux	3
	- OPT 3: à choisir dans l'ensemble des UE proposées par les Masters inscrits dans les domaines SHS ou SDVS	3
	P PRO 3 – Recherche - Projet de mémoire et supervision de stage	6
M2/S4	P PRO 4 (TER) Mémoire de Recherche – Déontologie de la recherche	30